

Désignation de M. CRESSAULT Yann
pour siéger à la Commission Césure

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 25 octobre 2022**

Délibération 2022/10/CFVU – 123

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers retiennent la candidature de M. CRESSAULT Yann pour siéger à la Commission Césure en tant qu'enseignant-chercheur élu de la CFVU.

Toulouse, le 25 octobre 2022

Le Président



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 25 octobre 2022

DÉSIGNATION À LA COMMISSION CÉSURE

1 siège à pourvoir

Je soussigné(e),

NOM CRESSAULT Prénom YANN.....

Elu(e) CFVU dans le collège ...A.....

déclare être candidat(e) pour représenter la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
à la Commission Césure.

Fait à ...Toulouse.....,

le ... 19 / 10 / 2022...

(signature)



Veillez retourner la déclaration de candidature dûment complétée et signée par courriel à
cfvu.secretariat@univ-tlse3.fr